

# BILAN D'ACTIVITÉ

DE L'OBSERVATOIRE  
DES MÉTIERS  
DU BTP

ANNÉE 2022



L'Observatoire des métiers du BTP a poursuivi en 2022 son programme d'actions, avec la publication d'études sur les services aux clients, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), ainsi qu'une étude régionale portée par la CPREF de Centre Val de Loire relative à une enquête qualitative « emploi-formation » dans la région. Cette dynamique s'est enclenchée et se poursuivra avec des projets en cours, confirmés et à venir dans d'autres régions.

Le partenariat avec les Cellules économiques régionales de la construction (CERC) s'est poursuivi avec une nouvelle édition des tableaux de bord en région et développé, avec la décision de réaliser une consolidation nationale des tableaux de bord régionaux. Les réflexions menées avec le COPIL et le GIE des CERC aboutiront au premier trimestre 2023.

De nouvelles actions ont été entreprises au cours de l'année 2022 pour renforcer la communication sur les travaux de l'Observatoire. La refonte du site internet, vitrine des travaux de l'Observatoire, a été engagée : les travaux préparatoires sur la nouvelle arborescence et la refonte de l'espace statistiques vont se concrétiser dans des développements informatiques en 2023. Une newsletter de l'Observatoire a été également créée, des supports de communication sur les études ont été diversifiés. Les webinaires sont désormais systématiquement proposés pour restituer les études ou animer la discussion sur une thématique, comme cela a été le cas sur la RSE au mois de décembre.

Enfin, le COPIL de l'Observatoire s'est réuni 6 fois dans le cadre de réunions en plénière et 3 fois en groupe restreint dans le cadre d'ateliers de travail.

## LE COPIL DE L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP

4

### 01/ LES ÉTUDES RÉALISÉES EN 2022

8

- Les études publiées en 2022
- Les études démarrées en 2022

9

16

### 02/ LA REFONTE DU SITE DE L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP

20

### 03/ LA COMMUNICATION SUR LES ÉTUDES

22

### 04/ LA CRÉATION DE LA NEWSLETTER

24

### 05/ LES INTERVENTIONS DE L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP

26

- Interventions dans les instances paritaires des branches du BTP
- Interventions auprès des organisations professionnelles
- Participation à des événements et groupes de travail

27

27

28

### ANNEXES

30

# LE COFIL DE L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP

Le COFIL de l'Observatoire des métiers du BTP s'est réuni 6 fois au cours de l'année 2022, hors atelier et réunions diverses, pour les auditions des prestataires par exemple.

## Le séminaire des membres du COFIL

Après 15 ans d'existence de l'Observatoire des métiers du BTP et le développement continu de travaux, le comité de pilotage de l'Observatoire a souhaité organiser un séminaire afin de capitaliser sur les expériences accumulées et penser des pistes d'amélioration.

Ce séminaire avait pour objectifs principaux de :

- Dresser un bilan objectif des réalisations et modes de fonctionnement de l'Observatoire ;
- Construire une vision sur le rôle et les actions de l'Observatoire ;
- Définir un plan d'actions à court et à moyen termes ;
- Fédérer le Comité de Pilotage autour d'objectifs partagés.

Ce séminaire, qui s'est tenu les 29 et 30 mars, a été organisé à travers différents ateliers animés par le cabinet Olecio, après validation du programme par les membres du comité de pilotage

À l'issue du séminaire, un plan d'actions a été défini, synthétisé dans le tableau ci-après.

29-30  
mars 2022



Recommandations – Orientations retenues	Actions réalisées
<p> <b>Atelier 1 : Vision de son rôle dans le COPIL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Afin de clarifier les rôles de chacun et le fonctionnement de l'Observatoire, créer un kit de bienvenue ainsi qu'un parcours d'entrée pour les nouveaux membres du COPIL.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production d'un livret d'accueil à destination des nouveaux membres du COPIL combiné à un parcours d'intégration constitué d'échanges avec la Présidence du COPIL et l'équipe technique.</li> </ul>
<p> <b>Atelier 3 : Communication sur les travaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir les standards de synthèse attendus à la fin des travaux selon les publics cibles et les ambitions de diffusion.</li> <li>• Systématiser les communiqués de presse en fin d'étude.</li> <li>• Mettre en place un suivi par étude des moyens déployés pour diffuser les résultats (budget dédié, livrables diffusés...) et des résultats atteints (nombre de téléchargement, reprises presse...).</li> <li>• Renouveler 2 fois par an les webinaires de présentation des résultats des études.</li> <li>• Reconduire tous les 2 ou 3 ans la journée de l'Observatoire en prenant le temps et le soin d'assurer la participation des partenaires clés (France compétences, DGEFP, Dreets, ministères...).</li> <li>• Simplifier l'entrée sur le site de l'Observatoire avec notamment une information plus explicite sur les missions de l'Observatoire.</li> <li>• Élargir encore la communication multicanale en travaillant par exemple sur LinkedIn.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production d'un document intitulé « Cadre et règles générales de la communication ». Il répertorie toutes les actions de communication à réaliser selon une typologie d'évènements.</li> <li>• Communiqué de presse diffusé systématiquement à chaque fin d'étude depuis 2022.</li> <li>• Pour les études, diffusion multicanale des résultats. Pour le bilan des actions de communication, un recensement partiel des résultats est effectué (nb d'inscrits et de participants aux webinaires, retours presse, taux d'ouverture de la newsletter...)</li> <li>• Webinaire systématique à chaque fin d'étude.</li> <li>• Journée de l'Observatoire en 2019, les 3 matinales webinaires de 2021, évènement virtuel prévu en 2023.</li> <li>• Nouvelle arborescence du site de l'Observatoire définie et mise en production des développements informatiques au 1<sup>er</sup> semestre 2023. La description plus explicite des missions de l'Observatoire peut être envisagée.</li> <li>• Élargissement de la communication multicanale : mise en place de la newsletter et mise en place d'un compte LinkedIn prévue.</li> </ul>

## Recommandations – Orientations retenues

## Actions réalisées



### Atelier 4 : Fonctionnement et évolution des rituels du COPIL

- Nommer un maître du temps différent de la Présidence chargé d'informer le COPIL sur la tenue du planning pendant la séance.
- Expérimenter un espace sur Microsoft Teams pour partager les documents et permettre des relectures et avis croisés sur des documents partagés.
- Sur un projet, nommer une petite équipe paritaire de suivi du projet avec l'équipe technique et le prestataire. Un reporting sera fait lors de chaque COPIL en présence du prestataire uniquement si nécessaire.
- Tenir les COPIL dans une salle équipée de matériel de visioconférence de bonne qualité. Suggestion : utiliser les locaux du secrétariat de la CPNE (FFB).

- Maître du temps nommé à chaque COPIL (membre de l'équipe technique).
- Mise en place de l'outil, 2 sessions de formation effectuées avec replay disponible, une 3<sup>ème</sup> session est prévue en février 2023. Finalisation des accès pour chaque membre du COPIL.
- Mise en place des ateliers validée par les membres du COPIL. Trois ateliers ont ainsi été réalisés (voir 1.3).
- Réunions du COPIL tenues dans des locaux équipés de matériels de bonne qualité (FFB, locaux externes prévus à cet effet...).



### Atelier 5 et 5 bis : Renforcer les liens avec les partenaires

- Poursuivre les travaux sur les liens avec les partenaires pour aboutir à des fiches partenaires complètes et des plans d'actions concrets.

- Poursuite du développement et initiation de relations partenariales .
- Rapprochements réalisés et d'autres en cours : OIR et autres Observatoires, AFPA, Campus des métiers et des qualifications, Transition Pro, France Compétences, Constructys OPCO de la Construction.
- À développer : formalisation et approche des autres partenaires identifiés en séminaire.

## Les ateliers de travail

En complément des comités de pilotage, des ateliers thématiques ont été organisés au cours de l'année, pour travailler sur des sujets spécifiques et émettre des propositions qui sont ensuite soumises à la validation de l'ensemble des membres du comité de pilotage.

3 ateliers de ce type se sont tenus au cours de l'année et avaient pour thèmes :

- **Le fonctionnement interne du COFIL** : création d'un livret d'accueil pour les nouveaux membres, mise en place d'outils collaboratifs entre l'équipe technique et les membres du COFIL.
- **Les actions de communication extérieure** et échanges sur la consolidation nationale des tableaux de bord emploi-formation du BTP.
- **Réflexion sur l'élaboration d'un cahier des charges** pour une étude sur le thème des transitions professionnelles.

3  
ateliers



## Les auditions de prestataires dans le cadre d'appels d'offres

Les membres du COFIL ont mené des auditions dans le cadre des appels d'offres suivants :

- **Étude relative au recrutement des jeunes issus de l'enseignement supérieur.** Les auditions ont eu lieu le 6 avril 2022. Le cabinet La Voix du Client (LVDC) a été retenu pour cette prestation. L'étude s'est déroulée de mai à décembre 2022.
- **Étude relative à l'analyse de l'évolution des métiers et des compétences dans le Bâtiment dans un contexte de croissance du marché de l'entretien-rénovation.** Les auditions ont eu lieu le 6 septembre 2022 et le groupement TBC – COHDA a été retenu à l'issue de l'appel d'offres. La réalisation de l'étude a débuté en octobre 2022 et se terminera au 1<sup>er</sup> semestre 2023.
- **Refonte de l'arborescence du site de l'Observatoire d'une part et de l'espace de datavisualisation d'autre part.** La mise en œuvre de ce projet a fait l'objet d'ateliers préparatoires réalisés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022. Les auditions ont eu lieu le 17 novembre 2022 et l'agence Nodule Multimédia (La Bonne Agence) a été retenue à l'issue de l'appel d'offres. Les actions vont se dérouler en 2023.
- **Étude relative au devenir des jeunes formés en apprentissage.** Les auditions ont eu lieu le 14 décembre 2022 et le consortium Saulea Cohda a été retenu en début d'année 2023. Les travaux seront conduits de février à juillet 2023 avec une livraison des publications prévue pour septembre 2023.

Auditions  
dans le cadre  
des appels d'offres



# 01 / LES ÉTUDES RÉALISÉES EN 2022

Les études publiées en 2022  
Les études démarrées en 2022



# LES ÉTUDES PUBLIÉES EN 2022

## Les tableaux de bord emploi-formation régionaux

En 2021, *16 tableaux de bord emploi formation régionaux* ont été financés par l'Observatoire du BTP, avec l'appui technique /le pilotage opérationnel des Cellules économiques régionales de la construction (CERC).

Une convention a été signée entre le GIE Réseau des CERC et l'Observatoire des métiers du BTP.

Comme pour les précédentes éditions, ces tableaux de bord visent à mettre à disposition des données régionales sur l'activité, l'emploi et la formation dans le Bâtiment et les Travaux Publics, afin de faciliter et d'accompagner la prise de décision.

À travers une méthodologie commune, chaque CERC a mobilisé et traité un ensemble de sources statistiques (ACOSS-URSSAF, INSEE, DARES, Pôle Emploi, UCF, Constructys...). Pour chaque région, deux volets distincts ont été livrés, l'un pour le Bâtiment, l'autre pour les Travaux Publics. Les livrables proposent plusieurs déclinaisons : Tableaux de bord et synthèses pour chacun des deux secteurs, ainsi qu'une synthèse BTP. Ils ont été publiés au premier semestre 2022 sur le site de l'Observatoire des métiers du BTP.

L'édition portant sur les données 2021 est en cours d'élaboration et sera publiée au 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Enfin, il est à noter que des travaux de consolidation nationale de ces tableaux de bord emploi formation régionaux ont été initiés en 2022, pour une livraison prévue au premier semestre 2023.



**16**  
tableaux de bord  
emploi-formation  
publiés



## Les services aux clients dans le Bâtiment et les Travaux Publics

Le consortium TBC Innovations-COHDA a réalisé cette étude entre juin 2021 et juin 2022.



Les transitions numérique et environnementale, ainsi que le développement des nouveaux produits et procédés dans le Bâtiment et les Travaux, supposent, pour les entreprises de ces deux secteurs, de nouvelles attentes de la part de leurs clients. Dans ce contexte, le déploiement et la valorisation de prestations de services constituent un enjeu essentiel pour ces entreprises.

C'est pourquoi l'Observatoire des métiers du BTP a souhaité qu'une étude soit réalisée, ayant pour principaux objectifs de :

- Faire un état des lieux multisectoriel sur l'enjeu d'une expérience client réussie et les solutions pouvant la permettre ;
- Identifier les principales prestations de services aux clients, des moyens et outils mobilisés pour leur mise en action dans le Bâtiment et les Travaux Publics ;
- Les analyser qualitativement et quantitativement au regard des métiers, des profils de salariés, ainsi que des principales caractéristiques des entreprises des secteurs ;
- Recenser les compétences nécessaires et les formations mobilisables en faveur des services aux clients ;
- Proposer des préconisations pratiques destinées aux entreprises, notamment selon leur secteur et leur taille.

Cette étude s'est appuyée sur une méthodologie à la fois quantitative et qualitative, réalisant :

- Une analyse de la littérature existante ;
- 11 entretiens auprès d'experts (Associations de consommateurs, Union Sociale pour l'Habitat, Fédération des Promoteurs Immobiliers, 7 particuliers ayant réalisé des travaux dans les 12 derniers mois...)

**11**  
entretiens d'experts



- Une enquête qualitative, via la réalisation de 8 entretiens auprès de dirigeants d'entreprise et de directions de ressources humaines d'entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics.
- Une enquête quantitative par questionnaire avec passation téléphonique auprès d'entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics (600 répondants).

Les résultats de cette étude ont été valorisés sur le [site de l'Observatoire des métiers du BTP](#), à travers une synthèse « grand public », un document de 4 pages, un motion design, ainsi que le replay d'un webinaire ayant eu lieu le 20 juin 2022. A l'occasion de la publication de cette étude, un communiqué de presse a été diffusé et est disponible en annexe.

**600**  
entreprises répondantes  
à l'enquête



**Webinaire**  
20 juin 2022



**Observatoire des métiers du BTP**

**LES SERVICES AUX CLIENTS DANS LE BÂTIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS**

2022

L'Observatoire des métiers du BTP a lancé en 2021 une étude visant à réaliser un état des lieux des services aux clients mis en œuvre dans les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics. 600 entreprises ont été interrogées afin de mieux connaître les prestations de services qu'elles proposent à leurs clients. Associant ces résultats aux données issues d'entretiens réalisés auprès d'entreprises, et de différentes typologies de clients, l'étude a également permis d'identifier les besoins en compétences et les besoins en formations mobilisables en faveur du développement des services aux clients.

**-3- Typologie des entreprises mettant en œuvre des prestations de service aux clients**

Les résultats de l'enquête auprès d'entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics ont permis d'affiner l'offre d'entretiens réalisés dans les entreprises et de proposer des services adaptés à leurs besoins.

Typologie	Proportion	Caractéristiques
Les artisans	36%	Caractéristiques : - Démontage - Démontages - Intervention après le chantier
Les services	33%	Caractéristiques : - Diversification de services - Activités liées au service - à chaque étape
Les conseillers	26%	Caractéristiques : - Réalisation de - Conception/organisation
Les digitaux	6%	Caractéristiques : - Site internet - Réseaux sociaux - Outils numériques produits
Les non-investis	1%	Caractéristiques : - Très peu de services aux clients

**-4- Besoins en compétences plurielles et formations en faveur des services aux clients**

Les résultats de l'enquête quantitative et les entretiens réalisés auprès d'entreprises du BTP ont permis d'identifier les principales compétences essentielles et le développement des prestations de services aux clients.

**La polyvalence :** Il s'agit de savoir effectuer différentes tâches durant tout le cycle de vie du projet, de l'étude et de la conception à la réalisation et à l'entretien. Il implique une connaissance et la compréhension des besoins de clients, ainsi qu'une connaissance de la prestation de services.

**Les compétences techniques, commerciales et administratives :** Ces compétences sont essentielles au sein de l'entreprise, le service au client nécessite un savoir-faire et une expertise. Il implique une maîtrise de compétences techniques et une connaissance commerciale pour proposer des offres adaptées aux besoins des clients. Il implique également une maîtrise des compétences administratives et une connaissance des processus de l'entreprise.

**Les compétences en communication, information et numérique :** Les clients sont de plus en plus connectés, la maîtrise des outils digitaux et des réseaux sociaux devient un atout pour communiquer de façon plus efficace, mais aussi pour valoriser le travail et la proposition de services proposés par l'entreprise.

## La mise en pratique du développement durable au sein des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics

### La Responsabilité Sociétale des Entreprises du BTP

Le consortium Utopies-TBC Innovations a réalisé cette étude entre juin 2021 et juin 2022.

La Responsabilité Sociétale des Entreprises des secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics peut être appréhendée comme une tendance de fond pour les secteurs à fort impact environnemental et social. Elle constitue aussi un défi du fait de la présence importante d'entreprises de petites tailles, pour lesquelles les démarches sont souvent moins formalisées et valorisées.

Ainsi, l'Observatoire des métiers du BTP a souhaité qu'une étude soit réalisée, visant principalement à :

- Faire un état des lieux des pratiques RSE dans les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics ;
- Analyser les freins et leviers identifiés à la mise en place de démarches RSE ;
- Proposer des préconisations afin de favoriser la mise en place et la valorisation de ces démarches.

L'étude s'est appuyée sur :

- Une analyse de la littérature existante ;
- 8 entretiens auprès de représentants d'organisations professionnelles représentatives d'employeurs et 9 entretiens auprès d'entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics ;
- Une enquête quantitative par questionnaire en ligne, auprès d'entreprises et salariés du Bâtiment et des Travaux Publics (716 répondants) ;
- Pour la dimension « RH et compétences » de l'étude, 3 entretiens auprès de DRH, de responsables RSE et Communication dans des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics.

Enquête quantitative  
**716**  
répondants Bâtiment et  
Travaux Publics



La mise en place de démarches RSE par les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics sont motivées par un ensemble de facteurs : évolutions sociétales (transitions numérique et énergétique, mutations économiques, sociales (vieillesse de la population), prise en compte de la réglementation (notamment liée à des exigences d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments), contexte sanitaire (nouvelle relation aux espaces de vie et de travail, risques de pénurie de matières premières...).

Les résultats de cette étude ont été valorisés à travers une synthèse « grand public », publiée sur le site de l'Observatoire des métiers du BTP, ainsi qu'un webinaire ayant eu lieu le 15 décembre 2022. [Le replay du webinaire et la synthèse](#) ont été publiés sur le site de l'Observatoire des métiers du BTP. Lors de la publication de cette étude, un communiqué de presse a été diffusé et est disponible en annexe.

**Webinaire**  
15 décembre 2022



## Étude Régionale CPREF Centre Val de Loire

### L'évolution des métiers et des compétences, offre de formation, besoin de main d'œuvre et difficultés de recrutement



Cette étude portée par la CPREF a été conduite de janvier à octobre 2022, à l'appui de la CERC régionale, dans le cadre d'un projet cofinancé par l'Observatoire d'une part, et la DREETS et Constructyts OPCO de la Construction d'autre part.

En février 2019, les membres de la CPREF BTP Centre Val de Loire (CVL) ont validé un plan de développement stratégique de la filière BTP régionale. Deux axes de développement prioritaires ont été alors identifiés :

Construire une vision prospective et valoriser les métiers  
Accompagner les réflexions stratégiques des entreprises en identifiant notamment leurs besoins en compétences

Afin d'éclairer les actions prévues par les différents partenaires, la CPREF Centre Val de Loire a ainsi souhaité que soit conduite une enquête auprès des entreprises afin :

- D'identifier les besoins dans les territoires par Branche et par famille de métiers.
- D'anticiper les évolutions et renforcer l'attractivité des métiers du BTP.
- D'adapter l'offre de formation pour répondre aux besoins en compétences des entreprises.
- De répondre aux enjeux de recrutement et de développement des compétences.
- Enrichir les données emploi / formation du secteur, afin d'alimenter les réflexions des partenaires sur le sujet.

L'enquête, menée de mars à septembre 2022, a permis le recensement de données les thèmes suivants :

- Les recrutements : les besoins, la répartition par départements, les modalités de recrutement, les difficultés et solutions mises en place pour y pallier.
- La formation continue : les besoins, les difficultés de mise en place de formation continue, les besoins en compétences et en accompagnement.

L'étude propose enfin des focus métiers permettant de visualiser pour 16 familles de métiers du Bâtiment et 4 familles de métiers des Travaux Publics, le nombre de projets de recrutements, les difficultés de recrutement, le nombre d'entreprises ayant exprimé au moins un besoin dans ce métier, le besoin moyen par entreprise, le type de contrat envisagé et la répartition par département. *Les travaux ont été publiés* sur le site de l'Observatoire des métiers du BTP en décembre 2022.

## Focus métiers

**16** familles de  
métiers du Bâtiment

**4** familles de métiers  
des Travaux Publics



# LES ÉTUDES DÉMARRÉES EN 2022

## Le recrutement des jeunes issus de l'enseignement supérieur

Le cabinet La Voix Du Client (LVDC) a été mandaté pour la conduite de cette étude entre mai et décembre 2022.

Cette étude visait à aborder plus largement **les formations de l'enseignement supérieur suivies par les jeunes diplômés et recrutés dans les entreprises du BTP avec l'objectif d'identifier les formations suivies, les fonctions occupées, ainsi que les perspectives pour les années à venir.**

Le périmètre de l'étude portait plus précisément sur les jeunes diplômés issus de l'enseignement supérieur (Bac +2 et plus) recrutés par les entreprises du Bâtiment au cours des 3 dernières années et ayant obtenu leur diplôme depuis moins de 3 ans.

Pour identifier les données, une enquête a été effectuée auprès d'un échantillon représentatif de 900 réponses d'entreprises représentant près de 33 000 salariés s'agissant du Bâtiment, et 250 réponses d'entreprises représentant près de 50 000 salariés, ont pu être analysées.

Les résultats de cette étude seront valorisés au sein de deux synthèses « grand public » (volet Bâtiment et volet Travaux Publics). Deux formats plus complets, ainsi que des contenus relatifs aux classements des écoles d'ingénieur ont été mis à la disposition des membres du COPIL. Enfin, deux infographies, pour chacun des volets, seront produites afin de valoriser les chiffres clés de l'étude. Les livrables mis en page seront publiés au premier trimestre 2023.

**900**  
entreprises  
du Bâtiment



**250**  
entreprises  
des Travaux Publics



## L'étude régionale sur les canaux d'information du public jeune et de son environnement sur les métiers du Bâtiment et des Travaux Publics en Bourgogne Franche-Comté

Le cabinet Terre d'avance a été mandaté pour la réalisation de cette étude régionale, portée par la CPREF Bourgogne Franche-Comté.

En tenant compte des caractéristiques spécifiques de la région Bourgogne Franche Comté, l'étude a pour objectif principaux :

- De décrire les différents outils et canaux dont les jeunes âgés de moins de 30 ans vivant en Bourgogne Franche-Comté, mais aussi leur environnement (famille, sphère éducative, institutionnels, prescripteurs), disposent pour obtenir des informations relatives aux métiers du BTP ;
- D'analyser leur perception vis-à-vis de ces canaux d'information et la façon dont ils s'en saisissent, en fonction de leur profil ;
- D'élaborer des préconisations pour favoriser la visibilité et l'attractivité des métiers du BTP, au vu des codes sociaux actuels et des caractéristiques du public jeune.

L'étude en cours s'appuie sur une méthodologie à la fois qualitative et quantitative, intégrant :

- Une analyse de la littérature existante ;
- 15 entretiens qualitatifs de cadrage auprès de ressources clés permettant d'avoir une vue d'ensemble sur les problématiques rencontrées et les actions mises en place par les acteurs du secteur pour renforcer leur attractivité ; l'orientation, la formation et l'intégration dans les métiers du BTP ; les caractéristiques du marché du travail sur le secteur et les perceptions des jeunes accompagnés dans la recherche d'emploi ;
- Des entretiens qualitatifs exploratoires auprès de 24 jeunes (jeunes en cours d'orientation, jeunes en formation dans le BTP et jeunes en activité dans le BTP) dans le cadre de focus group et 18 entretiens individuels avec l'environnement des jeunes (parents, psychologues de l'Education Nationale, responsables de formations BTP, conseillers pour l'insertion et l'emploi) ;

Entretiens  
qualitatifs  
exploratoires  
auprès de

**24**  
jeunes



Enquête  
quantitative

912  
jeunes



- Une enquête quantitative par questionnaire en ligne, auprès de jeunes de moins de 30 ans résidant en Bourgogne Franche Comté (912 répondants) et auprès de l'environnement (150 répondants).

En complément de cette étude, une cartographie de l'offre de formations diplômantes a été réalisée sur le territoire Bourgogne Franche Comté par le biais de l'EMFOR (Carif-Oref local) et synthétisée au sein d'une plaquette à destination du public jeune.

## /// L'étude relative à l'analyse de l'évolution des métiers et des compétences dans le Bâtiment dans un contexte de croissance du marché de l'entretien-rénovation

Le consortium TBC Innovations - COHDA a été mandaté pour la réalisation de cette étude. En tenant compte des caractéristiques principales des entreprises de ces secteurs (taille, activité, chiffre d'affaires...), l'étude a pour objectifs principaux :

- De réaliser un état des lieux des évolutions actuelles et à venir du marché de l'entretien-rénovation ;
- D'analyser les impacts en termes d'organisation du travail, notamment vis-à-vis de la collaboration et de la coordination entre les différents métiers du Bâtiment ;
- De réaliser une analyse fine des conséquences de ces évolutions en termes de métiers et de compétences ;
- De faire des préconisations aux entreprises pour leur permettre d'adapter leur gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et faciliter sa mise en œuvre ;
- De faire des préconisations en matière d'offre de formation à mettre en place ou à conserver, permettant aux entreprises du Bâtiment d'acquérir les compétences nécessaires pour répondre aux enjeux actuels et à venir des marchés de l'entretien-rénovation.

L'étude en cours s'appuie sur une méthodologie à la fois qualitative et quantitative, réalisant :

- Une analyse de la littérature existante (réglementaire, économique...);
- 15 entretiens auprès de dirigeants ou de responsables RH d'entreprises du Bâtiment et 2 entretiens auprès d'experts afin d'explorer les impacts de l'évolution de la demande en travaux d'entretien-rénovation et en rénovation énergétique, les évolutions sur les métiers, les compétences et les organisations des entreprises du bâtiment en France ;
- Une enquête quantitative par questionnaire en ligne auprès d'un échantillon représentatif des entreprises du Bâtiment (a minima 600 réponses) ;
- Pour les préconisations en matière d'offre de formation, 5 entretiens auprès d'organismes de formation seront réalisés pour explorer leurs réactions face aux recommandations proposées.

**15**  
entretiens



**2**  
experts



## 02 / LA REFONTE DU SITE DE L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP



Le projet d'évolution du site internet de l'Observatoire est composé de deux volets distincts : le premier consiste à réviser l'arborescence du site vitrine ([metiers-btp.fr](http://metiers-btp.fr)) afin de mettre en évidence l'offre de contenus mis à disposition par l'Observatoire auprès de ses publics ; le second vise à refondre en profondeur et à réunir les deux espaces de datavisualisation (généraliste BTP et spécialisé artisanat/TPE).

## ✂ Pour mener à terme ce projet, il a été segmenté en 3 phases :

 Phase 1	<ul style="list-style-type: none"><li>• Révision de l'arborescence du site vitrine</li></ul>
 Phase 2	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réalisation d'une expression de besoin pour la refonte de l'espace dataviz</li></ul>
 Phase 3	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en œuvre des développements informatiques issus des résultats des phases 1 &amp; 2</li></ul>

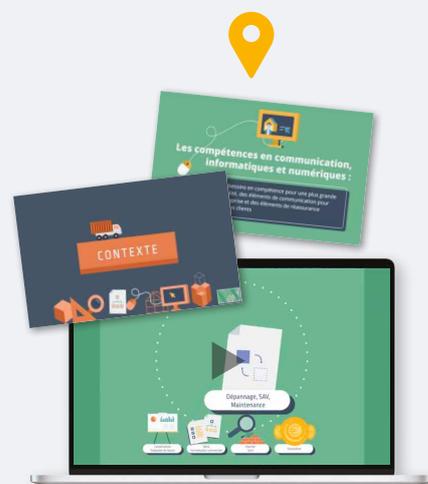
# 03 / LA COMMUNICATION SUR LES ÉTUDES



Mise en page d'études



Synthèse format 4 pages



Motion design

## ✓ Lorsqu'une étude est livrée et validée par le COFIL de l'Observatoire, plusieurs actions sont réalisées pour permettre sa diffusion la plus large.

### Mise en page d'études

Les rapports des deux études publiées en 2022 (services aux clients et la mise en pratique du développement durable dans le Bâtiment et les Travaux Publics) ont fait l'objet d'une relecture et réécriture et maquettage par des prestataires pour permettre leur édition sous le format d'un **livret illustré d'une soixantaine de pages**.

### Autres formats de communication

Afin de valoriser les résultats de l'étude sur les services aux clients, deux formats synthétiques ont été publiés sur le site de l'Observatoire des métiers du BTP :

- Une **synthèse en format « 4 pages »**, qui permet de connaître les points saillants en moins de 5 minutes
- Nouveauté 2022 : un **motion design** de moins de 4 minutes. Il s'agit d'une vidéo de présentation des principaux résultats.

### Publication de communiqués de presse

À l'issue de la publication de chacune des deux études (services aux clients et mise en application du développement durable dans les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics), un communiqué de presse, validé par le COFIL de l'Observatoire, a été **diffusé par une agence spécialisée** auprès d'un grand nombre de contacts dans la presse et les sites spécialisés. Ils ont généré la publication de plusieurs articles de presse dans divers médias.

### Les Webinaires

Depuis 2022, l'Observatoire des métiers du BTP a, pour compléter les supports de communication existants, systématisé la mise en place de webinaires de présentation à chaque publication d'une nouvelle étude thématique. Ce format, plus interactif, **facilite l'appropriation des résultats par les différents publics de l'Observatoire et favorise ainsi la mise en place d'actions auprès des entreprises du BTP**. Il permet également aux participants d'obtenir des réponses, en direct, à leurs éventuelles questions.

Cette année, les webinaires ont concerné deux études :

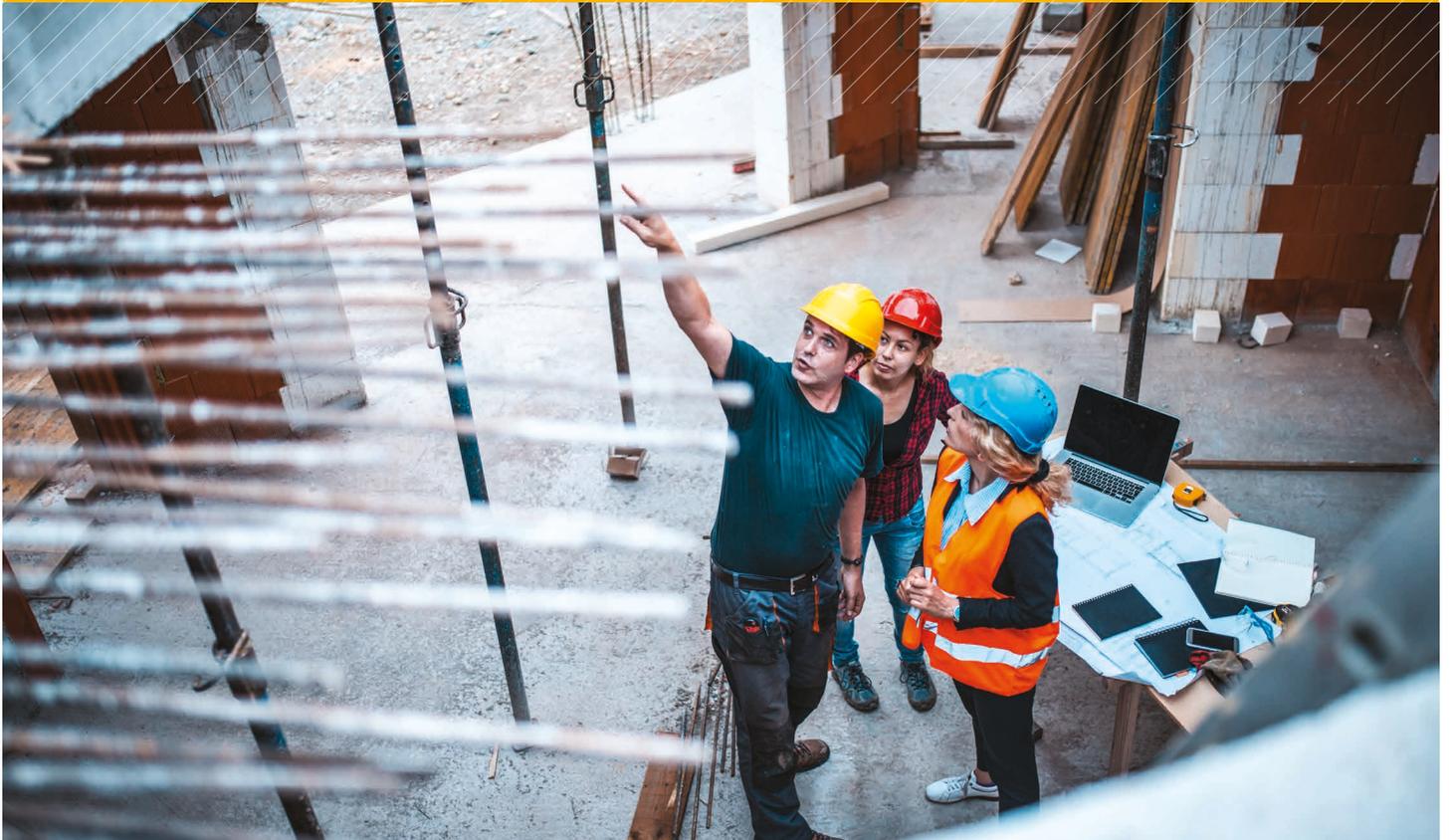
- L'étude sur les services aux clients dans le Bâtiment et les Travaux Publics en juin.
- L'étude relative à la mise en pratique du développement durable dans les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics (Responsabilité Sociétale des Entreprises) en décembre. Ce webinaire a fait l'objet d'interventions d'experts et de responsables d'entreprises afin de témoigner sur leurs pratiques et retours d'expériences sur le sujet de l'étude. Animé par Nicolas Lagrange (journaliste AEF), il a rassemblé une centaine de participants.

Les « replay » des deux webinaires ont été mis en ligne sur le site de l'Observatoire des métiers du BTP.

2  
webinaires



# 04/ LA CRÉATION DE LA NEWSLETTER



## Informier et promouvoir ses activités auprès du plus grand nombre et au plus près des territoires

L'Observatoire des métiers du BTP a publié sa première newsletter au début de l'été 2022. Elle visait plus spécifiquement à :

- Informer tous ces publics sur l'évolution des métiers, emplois, qualifications et compétences dans les secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics, particulièrement par le biais des études nationales et régionales ;
- Mettre en lumière des indicateurs statistiques emploi-formation du BTP ;
- Promouvoir des métiers du Bâtiment et des Travaux Publics ;
- Être dans une démarche proactive pour informer les publics sur tous les territoires.

La maquette type de chaque newsletter contient plusieurs rubriques :

- **À ne pas manquer** : pour mettre en lumière un événement ou une actualité récente dans les activités de l'Observatoire ;
- **Les études** : pour présenter les études publiées au cours du dernier trimestre ;
- **Les études en préparation** : pour informer sur les travaux en cours et prochainement disponibles ;
- **Le BTP en chiffres** : pour mettre en avant des chiffres issus de l'espace de datavisualisation, des notes de conjoncture... ;
- **Les métiers** : pour promouvoir un métier du Bâtiment et un métier des Travaux Publics à l'appui d'un descriptif des activités, de témoignages, de chiffres... ;
- **Le saviez-vous ?** : pour vous faire part d'une information dans le BTP à travers un chiffre clé.

Elle s'adresse à tous les publics de l'Observatoire et plus particulièrement :

- Aux organisations professionnelles d'employeurs et de salariés du BTP
- Aux entreprises et salariés du BTP
- Aux acteurs de l'emploi et de l'orientation (Pôle Emploi, Missions locales, APEC...)
- Aux organismes de formation et CFA proposant des formations BTP
- Aux acteurs de la sphère du BTP (CCCA-BTP...)
- Aux acteurs emploi-formation de l'Administration Publique (France Compétences, DGEFP, les régions, France Stratégie...)
- Aux collaborateurs de l'OPCO de la construction (Constructys)
- À toute personne ou professionnel qui souhaite s'informer sur les secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics (journalistes de la presse spécialisée, étudiants dans le BTP, salariés en reconversion vers les métiers du BTP...).

Plus d'un millier de personnes ont ainsi été destinataires des deux premières newsletters, adressées en *juillet* et *décembre* 2022.

2  
newsletters



# 05 / LES INTERVENTIONS DE L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP



L'Observatoire des métiers du BTP est régulièrement sollicité dans différentes instances pour venir présenter ses travaux.

## Interventions dans les instances paritaires des branches du BTP

### Interventions en CPREF

L'Observatoire, représenté par ses Président et Vice-Président, avec l'appui de l'équipe technique, est intervenu dans 4 Commissions Paritaires Régionales Emploi-Formation (CPREF) en 2022 : les CPREF de Bourgogne Franche-Comté, Ile-de-France, Centre-Val-de-Loire et Grand Est.

### Intervention lors de la réunion des CPNE

L'Observatoire est intervenu dans 3 réunions des Commissions Paritaires Nationales pour l'Emploi (CPNE) conjointes du BTP, pour présenter ses travaux et faire valider son programme de travail en 2022.

4  
CPREF



3  
CPNE



## Interventions auprès des organisations professionnelles

L'Observatoire a été sollicité au cours de l'année 2022 pour venir présenter ses travaux dans des réunions d'organisations professionnelles représentatives d'employeurs et d'organisations professionnelles représentatives de salariés :

### Intervention lors de la commission sociale de la FRTP Île-de-France le 13 avril 2022

### Intervention lors d'une formation des référents BTP organisée par la CFE CGC le 28 septembre 2022

## Participation à des événements et groupes de travail

CCCA BTP  
Mondial du bâtiment  
Réseau des IUT  
Branches de l'alimentation de détail  
Constructys  
Studyrama  
France Compétences



### Interventions

- Séminaire sur les Titres professionnels organisé par le CCCA BTP à Toulouse, afin de présenter l'étude sur les métiers en tension – 29 mars 2022.
- Batiradio dans le cadre des RDV du Mondial du bâtiment - 3 juin 2022
- Journées du futur organisées par le réseau des IUT - 6 juillet 2022
- Table ronde organisée par l'Observatoire des métiers des branches de l'alimentation de détail - 13 septembre 2022
- Présentation de l'étude sur les pratiques de recrutement lors du Club RH organisé par Constructys - 29 septembre 2022
- Présentation des métiers du BTP et de l'apprentissage dans le BTP lors du salon virtuel organisé par Studyrama, en partenariat avec le CCCA BTP - 15 décembre 2022

### Groupes de Travail avec France Compétences

- 07/07/2022 : réunion des équipes techniques des OPMQ pour :
  - La présentation d'un point d'étape sur la mission relative à l'élaboration d'un outil permettant la codification d'un référentiel de métier en code ROME, ainsi que d'une liste de formations en Formacode, la mise en lien des certifications avec les RNCP/RS, et enfin l'identification des compétences communes entre deux référentiels.
  - La présentation d'un point d'étape sur le projet de constitution d'une grande bibliothèque, dont l'objectif est de donner davantage de visibilité aux travaux des Observatoires.
- 31/08/2022 : Groupe de travail pour la présentation du projet du site « Grande Bibliothèque » et prise en main de la version test pour la réalisation d'un recettage. Le lancement officiel du site internet est intervenu en février 2023.

### Participation au groupe de travail sur la « feuille de route décarbonation » du bâtiment à horizon 2050

Ces travaux, commandés par le Ministère de la transition écologique ont donné lieu à l'organisation de plusieurs réunions, animées par les organisations professionnelles du BTP, et portant sur différents thèmes : rénovation, construction neuve, matériaux, exploitation et usages des bâtiments. L'équipe technique a eu l'occasion de participer à deux réunions, les 14 octobre et 16 novembre, portant spécifiquement sur le thème de la rénovation. Les études portant sur la préfabrication, les mutations et les métiers en tension ont été valorisées dans ce cadre.

« Feuille de route décarbonation »



# ANNEXES

Les annexes ci-dessous correspondent aux communiqués de presse relatifs aux études sur les services aux clients dans le BTP et sur la mise en application du développement durable (Responsabilité Sociétale des Entreprises) dans les entreprises du Bâtiment et les Travaux Publics, diffusés respectivement les 30 juin et 16 décembre 2022.

## Étude sur les services aux clients dans le Bâtiment et les Travaux Publics

Le Bâtiment et les Travaux Publics connaissent des transformations majeures liées aux évolutions technologiques, numériques et à la transition écologique. Ces changements entraînent le développement de nouveaux produits, systèmes et procédés nécessitant davantage d'accompagner le client. Les attentes sont d'autant plus fortes dans une société de plus en plus digitalisée. Pour y répondre, le déploiement et la valorisation de prestations de services constituent un enjeu essentiel pour les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics.

Dans ce contexte de profondes mutations, l'Observatoire des métiers du BTP a souhaité réaliser une étude portant sur les services aux clients dans le Bâtiment et les Travaux Publics. Objectif : faire un état des expériences clients, identifier les principales prestations de services aux clients, les analyser au regard des métiers et des profils de salariés, mais également recenser les besoins en formations mobilisables en faveur des services aux clients. Différentes préconisations à l'attention des entreprises, selon leur secteur et leur taille, ont pu être dans ce cadre formalisées.

### Les chiffres-clés qui ressortent de l'étude

D'après une enquête téléphonique auprès de 600 entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics, le BTP étant principalement constitué de TPE, plus de 90 % des services aux clients sont directement assurés par les gérants des entreprises. Par ailleurs, pour 72 % des entreprises, les prestations de services aux clients ne sont pas des prestations commerciales optionnelles. Elles sont directement intégrées à la prestation globale, tout au long du parcours client.

Par ailleurs, l'enquête a permis de mettre en évidence les principales prestations mises en œuvre par les entreprises du Bâtiment et des Travaux, dont notamment :

- **Le conseil amont et l'évaluation du besoin :**

- 89 % - Évaluation de la faisabilité du devis et de la prise des mesures
- 84,5 % - Questions au client pour comprendre son besoin et le conseiller
- 61 % - Mise en relation avec d'autres entreprises si besoin

- **Le devis et la formalisation commerciale :**

- 90,5 % - Description sur le devis en détail des travaux à effectuer et des produits utilisés
- 90 % - Transmission au client du devis par mail ou courrier

- **Le chantier et son suivi :**

- 76,5 % - Visite du client de façon régulière sur le chantier
- 73 % - En fin de chantier, présentation au client du résultat des travaux

- **Le suivi après-vente et la garantie :**

- 89 % - Disponibilité si le client constate un problème sans frais supplémentaire
- 82 % - Proposition d'intervenir si les travaux n'apportent pas pleinement satisfaction

Ainsi, tout au long du parcours d'achat, les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics apportent une pluralité de services aux clients.

### Compétences en faveur des services aux clients et formations

Cette étude, réalisée par une méthode à la fois qualitative (entretiens auprès de différents types de clients des prestations de service, auprès de dirigeants et de directions de ressources humaines, d'associations de consommateurs ou de groupe de particuliers) et quantitative (sondage téléphonique), a également permis d'identifier les principales compétences en faveur des services aux clients:

- **Le relationnel** : écoute, réactivité, ponctualité, réassurance, conseil, transparence, et confiance à insuffler aux clients.
- **Les compétences techniques, commerciales et organisationnelles** : des compétences complémentaires à équilibrer entre elles au sein de l'entreprise.
- **Les compétences en communication, informatiques et numériques** : des besoins en compétences pour les plus petites entreprises pour une plus grande visibilité, des éléments de communication pour l'entreprise, et des éléments de réassurance pour les clients.

Dès lors, les nouveaux services pouvant être mis en œuvre par le chef d'entreprise, les salariés et l'ensemble de l'organisation, supposent de nouvelles compétences. Les entreprises, notamment les TPE/PME, témoignent, par exemple, de besoins en formation, visant une montée en compétences commerciales et numériques de leurs salariés. **La formation est donc un enjeu majeur pour un déploiement des services aux clients plus large et efficace.**

Afin de soutenir ce déploiement, un ensemble de formations est proposé par différents organismes de formation, pouvant être mobilisables par les entreprises, selon leurs caractéristiques spécifiques et leurs enjeux :

- **Les formations aux techniques de vente** : traiter les objections clients, gérer les conflits, fidéliser le client, etc.
- **Les formations aux outils** : maîtrise des fonctions de base de l'ordinateur, développer son entreprise à travers les réseaux sociaux, optimiser sa visibilité numérique, se familiariser avec le marketing digital, etc.
- **Les formations applicatives** : comprendre les marchés publics de A à Z et leurs procédures, conseiller et maîtriser les aides financières à la rénovation énergétique, répondre efficacement à une offre dématérialisée, etc.
- **Les formations de gestion et d'organisation de l'entreprise** : organisation et gestion de chantier, réunion de chantier, assurance – service après-vente, etc.

#### Les préconisations qui découlent de ces différents constats

À l'appui des résultats de l'étude, des préconisations générales ont été identifiées, pouvant être déployées ou davantage valorisées par les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics, afin de développer ou améliorer leurs services aux clients, notamment :

- **L'adoption d'une posture de proximité avec le client**, en entretenant une relation client continue par une communication à chaque étape du parcours client ou en assurant un lien constant avec le client et ses équipes pour la gestion du chantier et plus largement avec toutes les parties prenantes (maîtres d'œuvre, architectes...) pour veiller à une bonne organisation du chantier.
- **Le développement de la « marque employeur »**, les salariés (ou futurs salariés) étant ceux qui portent la qualité de service auprès des clients, mais étant également eux-mêmes des clients. Cela peut contribuer à l'attractivité et à la fidélisation des salariés. Cela permet de fidéliser plus facilement les salariés en poste et d'en attirer de nouveaux.
- **L'implication des salariés dans les décisions**, dans la préparation au pilotage du chantier et dans l'optimisation du planning. Le partage d'idées et de pratiques entre salariés pouvant contribuer à une montée en compétences collective au profit de la qualité de service.
- **L'appui des organisations professionnelles pour se former** (à distance ou en présentiel) et avoir des conseils vis-à-vis de la relation entreprises-clients.

Destinées aux entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics, des fiches pratiques ont été constituées à partir de pratiques identifiées au cours de l'étude, adaptées selon le secteur, la taille, les enjeux et moyens propres des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics. Elles abordent tous les pans du parcours client (conseil en amont et évaluation du besoin du client, jusqu'à l'avis du client et l'évaluation du service).

## Étude sur la mise en pratique du développement durable au sein des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics

### La responsabilité sociétale des entreprises du BTP

Dans le cadre de ses missions d'anticipation et de valorisation des différentes évolutions au sein des secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics, le Comité de Pilotage de l'Observatoire des métiers du BTP a souhaité que soit conduite une étude portant sur la RSE, sous l'angle de la mise en pratique du développement durable. C'est en ce sens qu'ont été mandatés les cabinets Utopies et TBC Innovations.

**Le terme de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise reste encore assez peu répandu au sein des plus petites entreprises, qui composent la grande majorité des entreprises du BTP. Cependant, bien que qu'un certain nombre d'actions ne soient pas directement rattachées ou valorisées [CG1] dans le cadre d'une démarche RSE, elles sont nombreuses à être mises en œuvre par les entreprises de ces deux secteurs.**

*« La Responsabilité sociétale des Entreprises est définie comme l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes. En d'autres termes, la RSE c'est la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable » [1], pouvant s'articuler autour de grandes thématiques : gouvernance, droits de l'Homme, relations et conditions de travail, environnement, loyauté des pratiques, questions relatives aux clients, communauté et développement local [2]. Elle se traduit concrètement par la mise en place d'engagements et d'un plan d'actions pour progresser (ex : tri des déchets, politique de santé et de sécurité au travail, promotion de la diversité au sein des collaborateurs, transparence des pratiques...).*

Si la RSE a été tout d'abord destinée à des entreprises de taille importante, concernées par un cadre réglementaire, *« toutes les entreprises peuvent mettre en œuvre une démarche RSE, et ce quel que soit leur taille, leur statut, leur secteur d'activité » [3].*

#### Les enjeux et les thématiques RSE majeurs dans les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics

Sur la base d'une enquête en ligne réalisée auprès d'un panel représentatif de 716 entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics, trois grands positionnements face aux thématiques « RSE » ont pu être analysés :

- **Dans une logique d'amélioration continue**, certaines entreprises déclarent juger importantes ou mènent des actions sur les thématiques relatives à la santé-sécurité, les conditions de vie au travail, la gestion des déchets et l'économie circulaire.

- Certaines **thématiques sont intégrées aux pratiques des entreprises**, comme la formation des salariés, l'amélioration de la performance énergétique du bâti, et le recours à des matériaux locaux, comme en témoignent certains résultats de l'enquête.
- Enfin, **d'autres thématiques sont traitées en fonction des besoins**. Elles ont été identifiées selon les caractéristiques propres des entreprises, et concernent principalement :
  - Des items généralement moins accessibles ou pertinents, pour des TPE en particulier, comme la définition d'indicateurs de pilotage ;
  - Des items ne relevant pas d'action formalisée mais intégrées aux démarches de ressources humaines (diversité, mixité, insertion des publics fragiles...);
  - Des items plus spécifiques comme l'intervention sur des chantiers relevant du patrimoine, l'accessibilité, qui ne concernent pas toutes les entreprises.

#### Différents niveaux de pratiques et de formalisation d'une démarche de responsabilité sociétale

Au travers des entretiens et de l'enquête quantitative, 3 niveaux de pratiques ont pu être identifiés :

- **Actions mises en œuvre sans formalisation (84 % des répondants à l'enquête quantitative).**
- **Formalisation et proactivité (15,7 % des répondants à l'enquête quantitative).** Les entreprises formalisent une démarche structurée et se distinguent par un niveau d'engagement élevé
- **Absence de démarche de Responsabilité sociétale (0,3 % des répondants à l'enquête quantitative).** Cette catégorie d'entreprises est très minoritaire et tend à disparaître du fait de la pression croissante des réglementations et des différentes parties prenantes (clients, collectivités, etc.) et de la sensibilisation sociétale aux enjeux sociaux et environnementaux.

#### Évolution des compétences métiers et développement durable dans les formations BTP

La transition écologique amène à des évolutions des compétences dans le Bâtiment et les Travaux Publics :

- Par exemple, en amont du chantier, les profils de conception nécessitent de mieux connaître les matériaux, leurs interactions, la maîtrise du cycle de vie du bâtiment.
- Sur les gestes métiers également dont, notamment, ceux en lien avec des techniques de construction et d'isolation supposant d'intégrer de nouveaux savoir-faire et connaissances.
- Enfin, sur l'organisation du travail sur le chantier, appelant à une transversalité et un décloisonnement entre les corps de métier renforcés, afin d'assurer un niveau maximum de performance énergétique.

L'offre de formation s'est adaptée à ces nouvelles exigences et propose désormais des modules de formation en lien avec la « transition énergétique » ou l'« écoconstruction ».

Dans la formation continue, on note notamment le dispositif FEEBAT (Formations aux Économies d'Énergie dans le Bâtiment), et différentes formations concernant les énergies renouvelables, l'enveloppe « bâti », ou encore les éco-matériaux.

Concernant la formation initiale, les rénovations et créations de diplôme prennent en compte une multiplicité de concepts liés à la transition énergétique : diagnostic et mesure de l'efficacité énergétique, gestion active du bâtiment, ; sources renouvelables et mix énergétique, etc. De plus, pratiquement toutes les grandes écoles d'ingénieur en Bâtiment et Travaux Publics intègrent des options ou proposent des diplômes liés aux spécificités de la transition énergétique.

### Comment accompagner le déploiement de la RSE au sein des secteurs du BTP ?

Si la majorité des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics considèrent la RSE et le développement durable bénéfiques (79 % des répondants à l'enquête), le manque de temps et la complexité du sujet notamment, peuvent constituer des freins à la mise en place d'une démarche pertinente à long terme.

5 grands axes ont été identifiés à l'appui des résultats de l'étude, afin de favoriser le déploiement ou la valorisation d'actions déjà mises en œuvre :

1. Une démarche de responsabilité sociétale de l'entreprise adaptée aux TPE et PME
2. Une aide à la prise de recul et la recherche de sens dans les enjeux et les démarches RSE
3. Comprendre et valoriser les bénéfices d'une démarche RSE
4. Favoriser l'engagement des salariés dans les démarches RSE
5. Valoriser les progrès liés à la mise en œuvre de la réglementation

#### Références :

[1] <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/responsabilite-societale-entreprises-rse>

[2] Thématiques définies par la norme ISO 26000

[3] Ministère de l'Économie, Bercy Infos, *Qu'est-ce que la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)*

Réalisation graphique : [www.delphinecheret.com](http://www.delphinecheret.com)  
Crédits photos : © iStock

[www.metiers-btp.fr](http://www.metiers-btp.fr)



---

[contact@metiers-btp.fr](mailto:contact@metiers-btp.fr)  
[www.metiers-btp.fr](http://www.metiers-btp.fr)

---